

Déclaration de soumission

A retourner à la : **Commission paritaire des bureaux d'ingénieurs de Genève**
Rue de Saint-Jean, 98 - Case postale 5278 - 1211 Genève 11

Raison sociale du bureau d'ingénieurs :

Adresse :

.....

Tél. : Fax : E-mail :

Effectif des salarié(e)s :

Par la présente, le bureau d'ingénieur(s) susmentionné déclare se soumettre à la **Convention collective de travail des bureaux d'ingénieurs à Genève** actuellement en vigueur ainsi qu'à ses avenants ultérieurs, au sens de l'article 356b du Code suisse des obligations (CO).

Cette soumission implique le respect des dispositions qui y sont stipulées en faveur de chaque salarié(e) lié(e) au bureau signataire par un contrat de travail, quelle qu'en soit la forme.

Pour être valable, la présente déclaration doit être signée par une personne habilitée à engager la responsabilité du bureau.

Cette soumission permet d'obtenir des attestations pour l'accès aux mandats publics sur le territoire du canton de Genève, en complément des garanties exigibles en matière d'assurances sociales, du versement régulier des cotisations afférentes et de toute autre obligation définie par le mandant, conformément aux dispositions réglementaires et légales.

Lieu et date :

Signature autorisée :

La Commission paritaire s'engage à tenir à jour une liste des bureaux d'ingénieurs soumis à la CCT et à ses avenants.

Cette liste est régulièrement communiquée aux autorités adjudicatrices de droit public